D.U. PREVENTION ET REGLEMENT DES DIFFERENDS

Année de référence
2019

Responsable de la formation	Coordonnées
Nadège MEYER, MCF	Service de la formation continue 290 490 - sfc@univ-nc.nc

Domaine et principales disciplines couvertes par la formation

Module 1 : Médiation civile et commerciale (2019)

- Processus de médiation civile et commerciale
- Aspects juridiques
- Pratique de la médiation

Module 2 : Prévention et gestion des conflits dans un contexte interculturel (2020)

- Gestion préventive des conflits interculturels
- Médiation interculturelle
- Pratique de la médiation interculturelle

Module 3 : Négociation professionnelle (2020)

- Négociation
- Pratique de la négociation

Descriptif de la formation

Formation dispensée sur 2 années : 2019 (module 1) et 2020 (modules 2&3) en partenariat avec l'Université de Sherbrooke (Québec).

Cette formation permet aux candidats de développer ses aptitudes au processus de médiation et de négociation dans le but de prévenir ou régler des différends. Elle s'inscrit dans le contexte particulier de la Nouvelle-Calédonie au regard de ses spécificités culturelles et économiques. La formation tend également à former des managers à la médiation et à la négociation de règlement.

Elle tend également à aider les dirigeants, les services des ressources humaines, les supérieurs hiérarchiques, ainsi que la communauté des salariés à prévenir, ou à défaut à régler à l'amiable les différends qui peuvent naître à l'occasion de la relation de travail, tant sur le plan des relations individuelles que collectives. La spécificité de cette formation tient à la prise en considération du règlement des différends dans les entreprises à forte diversité culturelle. Il s'agit par conséquent d'envisager la prévention et le règlement des différends dans le cadre du pluralisme juridique et du contexte multiculturel spécifiques à la Nouvelle-Calédonie.

Prérequis nécessaires :
Etre titulaire d'un baccalauréat ou d'un titre équivalent ou d'une expérience professionnelle en lien avec la formation.

Public visé :
Professionnels de la médiation en NC - Magistrats - Fonctionnaires et ou salariés assurant des fonctions de management (chefs de service) - DTE NC : cellule de résolution des conflits – Avocats - Notaires - Huissiers - Secteur sanitaire et social Secteur médical

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétences acquis

Connaissances acquises à l'issue de la formation

Le titulaire du diplôme universitaire « Prévention et règlement des différends » sera en mesure de :

- Gérer un processus de règlement des conflits
- Proposer et mener un processus de médiation
- Proposer et mener une négociation professionnelle
- Agir dans un contexte interculturel
- Prévenir et réduire les conflits individuels et collectifs dans un contexte interculturel

Compétences ou capacités évaluées

La formation tend donc à s'assurer que les titulaires du DU soient en capacité d'intervenir de manière pertinente tant au niveau technique qu'au niveau des fonctions « support » mettant en œuvre des compétences transversales de négociation dans la prévention et le règlement des différends.

Secteur d'activités ou emplois visés

La formation s'adresse aux professionnels et managers des différents secteurs d'activité ou à ceux qui envisagent de se professionnaliser dans la médiation et la prévention ou le règlement des différends.

Modalités pratiques

Effectif : 14

Rythme : 1 jour par semaine (Jeudi après-midi) sauf intervention d'enseignant en mission (Québec) : regroupement sur la semaine du 02 au 05 septembre 2019.

Période d'enseignement : du 29 aout à 5 décembre 2019

Durée : 96 heures

Lieu : Université de la Nouvelle-Calédonie

Validation : Diplôme universitaire en partenariat avec l'Université de Sherbrooke (Québec)

Cout de la formation : 205 000 XPF *(possibilité de paiement en 3 fois)*

Contenu du module 1

- Processus de médiation civile et commerciale

Intitulé du cours	Contenu
Le processus de médiation	*Le déroulement d'une médiation suit un processus bien défini permettant d'aboutir à un éventuel accord entre les parties. Celui-ci se déroule en 4 étapes. Ce sont celles-ci qui seront étudiées sur le plan théorique et pratique lors de cet enseignement.*
Atelier pratique	*Ce cours consiste en des ateliers pratiques du processus de médiation plaçant ainsi les apprenants dans des situations concrètes.*

- Aspects juridiques

Intitulé du cours	Contenu
Aspects juridiques internationaux pour une justice de qualité	*Il s'agit d'aborder les principes indispensables pour que la justice participative trouve une place légitime au sein des pays.*
Cadre juridique de la médiation en Nouvelle-Calédonie	*Ce cours s'attache à développer les hypothèses médiation et les qualités requises d'un Médiateur.*
Cadre juridique du processus de médiation (contrats et responsabilités - régime juridique de l'entente)	*Le processus de médiation s'inscrit dans un cadre juridique précis : nature des contentieux pouvant faire l'objet ou étant exclu de la médiation, la responsabilité de acteurs de la médiation, la nature, la forme et le régime juridiques de l'entente…*

- Pratique de la médiation

Intitulé du cours	Contenu
Mise en situation - simulation de médiation	*Il s'agit de simuler des conflits et de pratiquer la gestion du processus de médiation jusqu'à l'obtention d'une entente.*
Pratique professionnelle de la médiation	*L'objectif de ce cours consiste à écouter la pratique professionnelle de la médiation par des acteurs de la société civile afin d'opérer une rétroaction et de comprendre le type de médiation mis en œuvre. Il s'agit de comprendre les pratiques afin d'en tirer des éléments de réflexion pour améliorer sa propre pratique.*
Pratique de la communication en médiation	*La médiation est basée sur la maîtrise de la communication. Le médiateur doit être outillé pour savoir comment gérer les parties conflit. Ce cours consistera à donner des bases certains outils de communication utiles médiation, tels que CNV, PNL...*